

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
30 Septembre 1874.

Bulletin politique.

LE RENOUELEMENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX.

Il y a déjà plusieurs semaines que le parti républicain harcelle l'opinion en vue du renouvellement des conseils généraux. On a souvent reproché aux hommes de ce parti, et non sans quelque raison, d'être toujours les premiers à la curée ; mais il faut leur rendre cette justice qu'ils sont aussi les premiers au combat. Ils entendent fort bien la guerre électorale et ne s'y épargnent point. Dans un manifeste déjà vieux de deux mois, le comité de la rue de la Sourdière annonçait publiquement qu'il ferait dorénavant de toute élection une démonstration politique. Il tient parole. Toute la République est aujourd'hui sur pied, et ses comités mènent la campagne avec leur habituelle énergie.

Partout où c'est possible, ils opposent un candidat à eux au candidat conservateur, avec le désir de vaincre, s'ils le peuvent, mais surtout avec la volonté de combattre et de planter leur drapeau sur tous les points. C'est là de la politique fort bien entendue, abstraction faite des principes qui la dirigent, et des résultats qu'elle promet. Il n'y a de partis vivants que ceux qui luttent ; ceux qui désertent le combat abandonnent aussi l'espoir : l'opinion ne les connaît plus. En même temps, dans un certain nombre de départements, la députation républicaine adresse un appel collectif aux électeurs et les presse de voter pour les candidats de leur parti. C'est un duel général qui s'engage entre la République et les différentes opinions du parti conservateur. Les radicaux s'en félicitent, et le digne M. Picard, qui se plaignait l'autre jour devant la commission de permanence du caractère plébiscitaire que prenaient les élections législatives, voit sans remords son parti introduire un plébiscite républicain dans chaque canton.

Il est assurément fort regrettable que les élections cantonales prennent un tel caractère. Il n'y a pas seulement contradiction entre l'esprit de l'élection et le mandat qu'elle confère ; il y a commencement d'anarchie et menace de guerre intestine. L'Assemblée actuelle a pris la peine de faire une loi pour interdire la politique aux conseils généraux, et elle a fait sagement. Si la politique était permise aux assemblées départementales, nous aurions en elles autant de petits parlements rivaux de l'Assemblée législative, frondeurs, oppresseurs et brouillons, négligeant de parti pris les intérêts administratifs dont ils ont la charge, pour s'occuper de questions d'Etat, délibérant et légiférant sur ce qui ne les regarde pas, tranchant toutes les questions en un sens contraire à l'Assemblée, donnant des avis, exprimant des vœux, faisant des remontrances, et finalement s'érigeant en républiques indépendantes.

On a prévenu l'effroyable anarchie que cette confusion des pouvoirs ne pouvait manquer de produire, en circonscrivant le mandat des conseils généraux aux intérêts administratifs, économiques et moraux du département. Nous avons la ferme confiance que les conseils élus au mépris de la loi n'en

respecteront pas moins la lettre ; leur élection, toute politique qu'elle puisse être, n'en restera pas moins dépourvue de sanction. Mais c'est déjà trop que les candidatures puissent prendre une signification politique ; il y a dans ce seul fait une illégalité qui touche à la sédition.

Mais à qui la faute ? Aux républicains qui provoquent ces dérogations à la loi, et, plus encore, à la situation qui les conseille. Du moment qu'un candidat républicain met la République aux voix sur son nom, ses concurrents, sous peine de défaite, ne peuvent se dispenser de le suivre sur le terrain où il se place. C'est un rendez-vous qu'on ne peut décliner. Aussi voyons-nous presque partout les candidats conservateurs, et surtout les candidats impérialistes, répondre aux déclarations de leurs adversaires par des déclarations d'une netteté égale et d'une égale énergie. Nous ne saurions, en vérité, les en blâmer, puisque, dans les conditions où la lutte s'est engagée, la vigoureuse franchise des professions de foi est la meilleure condition du succès.

Reconnaissons, d'ailleurs, que sous un gouvernement provisoire, solide, il est vrai, et universellement respecté, mais devant finir à date fixe et, par conséquent, ouvert à toutes les solutions, il n'en peut être autrement. La période que nous traversons pourrait s'appeler la foire aux partis. Chacun cherche à placer sa marchandise, et il est naturel que tous veuillent profiter des moindres occasions de la faire valoir. Cette chaude concurrence des opinions répond, d'ailleurs, à l'état d'esprit du plus grand nombre, qui, tout rassuré qu'il soit dans le présent, ne laisse pas de songer à l'avenir. Et c'est ainsi qu'on joue la république, la royauté ou l'empire, sur l'élection d'un conseiller municipal. Vienne un gouvernement définitif, et les élections départementales reprendront immédiatement leur caractère effacé. Sous l'Empire, on s'avisait à peine du renouvellement des conseils généraux, et de même, lorsque nous aurons un régime définitif, on n'en parlera plus.

Mais, en attendant, combattons, puisque la bataille nous est offerte. C'est au demeurant, un terrain suffisamment ingrat qu'a choisi là le parti républicain. Dans ces petits collèges où tout le monde se connaît, leur tactique a moins de prise sur l'opinion ; le sophisme, la déclamation et le mensonge se font moins facilement accepter, lorsqu'ils s'adressent à une personnalité que chaque électeur a pu directement apprécier. Les influences locales dues à une longue considération de famille, aux services rendus, au nom, à la richesse, à la célébrité, balancent victorieusement les influences de la politique. Les grandes situations territoriales sont presque partout toutes-puissantes, et c'est contre la république que s'exerce le plus communément leur autorité. Car, en dépit des quelques millionnaires qu'elle a pu racoler, il s'en faut de beaucoup que la république soit le parti des écus.

Tout combat donc pour les candidats conservateurs dans la grande majorité des cantons, et s'ils succombent, c'est qu'ils n'auront pas su tirer parti des chances qu'ils tiennent en leurs mains. La victoire ne peut leur manquer, s'ils veulent la prendre ; eux seuls peuvent manquer à la victoire. Ils n'ont, en effet, contre eux que leur mollesse et leur inhabileté traditionnelles. Ils comptent trop sur la routine conservatrice de leurs électeurs, et négligent d'y joindre leurs propres efforts. Cette confiance passive, blâmable en tout temps, serait un crime aujour-

d'hui, et nous espérons que les conservateurs, électeurs et candidats, renonceront, pour cette fois au moins, à leurs allures. L'enjeu de la partie qu'ils jouent, au nom de la société elle-même, solidaire de leur fortune, est assez considérable pour qu'ils n'épargnent pas leur peine. Que l'incessante et multiple activité de leurs adversaires leur serve d'enseignement et d'exemple. Qu'ils n'oublient pas et ne laissent pas ignorer que, dans le duel par eux accepté, il s'agit bien moins d'un succès personnel et local que des intérêts politiques et sociaux qui reposent en ce moment sur eux.

Jules DELAFOSSE.

L'ÉLECTION DE MAINE-ET-LOIRE ET LA PRESSE.

Voici les appréciations de quelques journaux sur l'élection de Maine-et-Loire :

Le Pays :

« Cette défaite est assurément peu importante au point de vue numérique, mais elle l'est en soi, par l'ensemble des circonstances qui l'ont préparée, et comme un indice des périls auxquels nous exposent les divisions du parti conservateur en présence de la cohésion et de la discipline des républicains.

» Il est évident que, si tous les électeurs de M. Berger avaient reporté leurs suffrages sur M. Bruas, cet échec douloureux aurait été épargné aux conservateurs. Nous regrettons vivement leur abstention, qui est presque une désertion. On nous rendra du moins cette justice que par nos pressantes exhortations nous avons tout fait pour éviter un pareil résultat. »

Le Journal de Paris :

« Le résultat du scrutin de dimanche n'est pas de nature à décourager les partisans du gouvernement. C'est la première fois qu'une candidature septennaliste a été posée, et, malgré cent accidents, cent obstacles, elle a réuni un nombre de voix presque égal au chiffre obtenu par M. Maillé. »

Le Français :

« Nous doutons fort que les résultats de l'élection de Maine-et-Loire donnent une grande satisfaction à la République française, au Journal des Débats ou à l'Ordre. Sans doute, M. Bruas a échoué dans la lutte ; mais les chiffres du scrutin sont loin de répondre aux espérances de ceux qui combattaient ouvertement ou désiraient en secret l'échec du candidat conservateur. Les idées septennalistes ont fait un progrès incontestable ; c'est là le fait important qu'il faut avant tout mettre en relief. »

L'Union :

« Ce dévouement ne nous surprend pas ; il était prévu. Mais il nous cause une profonde tristesse, et, il nous faut le dire avec franchise, ce qui nous afflige, ce qui nous fait trembler pour l'avenir de notre pays, c'est bien moins le succès du candidat radical que le coupable vertige des conservateurs. »

Le Figaro :

« M. Maillé est nommé député de Maine-et-Loire, l'emportant de quatre mille voix environ sur son concurrent M. Bruas. Evidemment c'est une défaite, mais une défaite honorable, appuyée sur une minorité qui n'a rien de ridicule. Sous le règne

de M. Thiers, le parti conservateur subissait à chaque élection des échecs beaucoup plus humiliants. Le nombre des votants est à peu près le même qu'il y a quinze jours, et sur le tiers des électeurs qui se sont abstenus, on peut compter bien certainement un groupe de monarchistes intransigeants ou de bonapartistes récalcitrants dont le vote eût déterminé le succès de M. Bruas.

» Tout en s'expliquant les scrupules auxquels a dû obéir ce groupe, il est permis de se demander quel intérêt direct il y trouve pour le succès de ses espérances. »

Le Figaro termine avec philosophie :

« Comme, en toute chose, il faut essayer de voir le bon côté, constatons que le Septennat n'a point en M. Maillé un ennemi acharné à le détruire, et que l'élection de Maine-et-Loire n'est qu'un épisode duquel il serait difficile de tirer de conclusions précises. Elle démontre seulement — ce que nous savons déjà — que le pays est divisé et qu'on ne sait d'où ni comment reviendra cette unité d'esprit qui fait les peuples heureux et forts. »

Le Journal de la Vienne :

« M. Maillé a triomphé dans Maine-et-Loire ; il a même obtenu au second tour de scrutin quelques milliers de voix de plus qu'au 13 septembre. Les radicaux, à force de réclames, de démarches, de distributions de photographies, de portraits et d'autres procédés qu'il ne nous convient pas de désigner, sont parvenus à faire donner à leur candidat un nombre plus considérable de suffrages qu'au candidat conservateur. »

Chronique Electorale.

Le Journal des Débats vient d'éprouver, auprès du parti radical, un échec dont il ne se vantera pas. Il avait mis en avant, pour les Alpes-Maritimes, la candidature républicaine de l'économiste Joseph Garnier, membre de l'Institut, né dans ce département. On n'a pas même daigné discuter cette candidature, M. Joseph Garnier manquant de notoriété auprès des électeurs niçois, et le Rappel et la République française annonçant que les deux candidats des républicains seront très-probablement MM. Chiris, grand négociant de Grasse, marié à une nièce de M. Thiers, et M. Médecin, grand négociant et maire de Menton, tous les deux conseillers généraux. Le Rappel fait remarquer, avec une satisfaction peu démocratique, que ces deux candidats sont « riches et bien posés. » On voit que M. Hugo est millionnaire.

Le même journal rappelle que les Alpes-Maritimes « n'ont jamais élu que des républicains ; au 8 février 1871, Garibaldi, Bergondi, Piccon, Marc-Dufraissé ; » au 2 juillet suivant, MM. Maure et Henri Lefèvre. Les séparatistes Piccon et Bergondi étaient donc républicains et candidats des républicains. L'aveu a son prix, et, pour le patriotisme, la feuille hugolaise peut donner la main au Journal des Débats. Il faut cela, du reste, pour qu'elle puisse appuyer la candidature Sénart.

On avait annoncé un manifeste du prince Napoléon ; voici la circulaire qu'il vient d'adresser aux électeurs du canton d'Ajaccio :

« Il y a vingt-six ans, dès que l'exil a cessé pour ma famille, je suis venu prendre place au foyer de notre cité.

» Cette place, je ne l'ai jamais quittée.

» Représentant du peuple, conseiller général, vous m'avez acclamé toujours ; et il est rare de voir, pendant un si long temps une telle union entre les électeurs et leur élu.

» Depuis trois ans, je vous représente au conseil général, que je présidais l'année dernière.

» Je vous demande de me continuer votre mandat.

» Respectueux de toutes les situations, je suis en butte aux haines et aux calomnies de ces hommes funestes qui ont perdu l'empire et amené les désastres de la France.

» Ils vont jusqu'à me susciter un adversaire parmi mes parents.

» Je vous signale cette conduite, sans daigner la juger.

» Vous me connaissez tous.

» Vous savez les sentiments que mon père vous portait, et qu'il m'a légués.

» J'ai trouvé votre amitié dans son héritage.

» Représentant du peuple en 1848, appelé éventuellement au premier trône du monde sous l'empire, citoyen aujourd'hui, je n'ai jamais varié.

» J'aime la liberté, je défends les droits du peuple, et je poursuis l'alliance de la démocratie avec le nom de Napoléon.

» Neveu de Napoléon I^{er}, cousin dévoué et ami sincère de Napoléon III, je livre mes adversaires à votre jugement et j'attends vos votes avec confiance.

» NAPOLEON (JÉRÔME). »

Cette circulaire, par laquelle le prince Napoléon maintient sa candidature et fait appel aux électeurs, malgré la défense formelle du prince impérial, complète la rupture. Pour qu'il ne reste aucun doute, l'Ordre, qui avait d'abord évité de se prononcer, publie un article où il rappelle les faits relatifs à la candidature des deux princes, et qu'il termine ainsi :

« En présence de ce désaveu formel (la déclaration déjà publiée par nous de M. Franceschini-Piètri), le maintien de la candidature du prince Napoléon n'est plus qu'une manœuvre de parti. Ce ne sont pas cependant les avertissements qui ont manqué au concurrent du prince Charles Bonaparte. Après la mort de l'empereur, S. A. I. le prince Napoléon réunit les anciens ministres et les grands fonctionnaires de l'empire présents à la cérémonie funèbre de Chislehurst et leur exposa ses prétentions, qui furent unanimement repoussées. Plus tard, la majorité du conseil général de la Corse protesta contre sa conduite, en s'abstenant de siéger à ses côtés ; enfin, dernièrement encore, les nombreux habitants de la Corse dévoués à l'empire ont accueilli le prince Napoléon de manière à ce que Son Altesse impériale ne pût se méprendre sur leurs sentiments.

» De telles manifestations eussent dû éclairer le prince Napoléon sur le danger des compromis de toute nature auxquels le pousse son tempérament. Malheureusement, ces avertissements sont restés sans résultat.

» Il faut donc que le suffrage universel prononce en dernier ressort. Les électeurs d'Ajaccio, EN NOMMANT S. A. LE PRINCE CHARLES BONAPARTE CONSEILLER GÉNÉRAL, malgré la coalition légitimiste et orléaniste, donneront au prince Napoléon un exemple de fidélité à des principes que celui-ci, égaré aujourd'hui par des préoccupations personnelles, regrettera certainement un jour d'avoir pu oublier. »

Certaines paroles de l'Ordre demanderaient des éclaircissements ; nous serions curieux, par exemple, de connaître les « prétentions » que le prince Napoléon exposa à Chislehurst et qui « furent unanimement repoussées. » La lumière se fera sans doute.

LA LETTRE DE GAMBETTA.

Nous venons de lire dans la République française, un long article-lettre de M. Gambetta, que nous dénonçons aux frères comme un commencement de trahison. Qu'ils y prennent garde, nous les avertissons, nous qui nous connaissons fort bien en monarchie, que l'ex-dictateur est en pleine mue et qu'à travers l'écorce du cocon républicain

qui le renferme nous voyons se dessiner un embryon royaliste, et le citoyen devenir monsieur. Il est bien vrai que dans ce morceau M. Gambetta vide sa boîte aux ordures sur la tête des conservateurs et qu'il félicite la nouvelle couche sociale des progrès qu'il lui attribue, tant dans la lecture que dans l'écriture des actes communaux et même communaux ; mais, insolences et félicitations sont autant de couleurs destinées à dissimuler un avatar conservateur aux yeux des républicains et à leur donner le change.

Il est vrai aussi que M. Gambetta ne parle d'un bout à l'autre dans sa circulaire que de la nécessité de fonder la République, mais quand on observe avec un peu d'attention ce qu'il cherche à introduire furtivement sous ce mot magique, on découvre, sans être sorcier, que c'est une belle et bonne petite monarchie.

D'abord il écarte insidieusement la question fondamentale posée par la Révolution, la question sociale. « Toute question dite sociale, dit-il, se résout en fin de compte en question d'ordre politique. » On ne voit pas très-clair dans cette pensée, mais son auteur, qui ne manque pas de malice, ne l'a embrouillée ainsi que dans le but de dissimuler son évolution. C'est le propre des hommes politiques qui veulent passer d'un camp dans le camp opposé de troubler l'eau dans laquelle ils nagent. Prenez-y garde, républicains socialistes, sous toute équivoque rampe un mauvais dessein.

La raison sociale escamotée, reste la question politique, celle de la forme de gouvernement.

Or comment M. Gambetta résout-il cette grosse question ? Par une équivoque encore. Il demande, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, qu'on fonde la République, mais il le demande au nom de tous les principes contraires aux prétendus principes républicains et invoque les mêmes motifs, absolument les mêmes que nous invoquons tous les jours. Un légitimiste pourrait s'exprimer plus loyalement, mais non différemment.

Citons-le :

« Le besoin, dit-il, que la France ressent depuis tantôt quatre ans de se donner un gouvernement définitif pour mettre fin à ses divisions intérieures et vaquer, sans souci du lendemain, au développement de ses merveilleuses ressources naturelles, est, pour ainsi dire, surexcité encore par les appréhensions redoutables qui lui viennent du dehors. La France ne peut pas s'accommoder plus longtemps de la situation précaire, fragile, périlleuse où elle est aujourd'hui. Sa politique extérieure, sans dessein ni plan arrêté, soumise aux tiraillements des partis les plus divers, exposée à toutes les surprises, reste à la merci des événements : elle ne retrouvera de direction précise qu'avec un principe précis et fermement adopté dans le gouvernement. L'histoire ne voudra pas croire qu'après les malheurs qui ont assailli la France, les terribles leçons qu'elle a reçues de la fortune, elle a pu passer quatre ans, grâce à l'impunité des partis, sans institutions, sans direction et par conséquent sans diplomatie véritable. »

Il faudrait avoir le nez entièrement obtusé pour ne pas percevoir l'odeur monarchique qui s'échappe de ce passage.

N'y est-il pas parlé de la nécessité d'établir « un gouvernement définitif qui mette fin à nos divisions intérieures, » qui développe le travail, qui sorte la France « de la situation précaire, périlleuse où elle est aujourd'hui, » qui inaugure une politique extérieure nettement dessinée, soustraite aux tiraillements des partis et dominant par son esprit national les fluctuations de la politique ; en un mot, qui « repose sur un principe précis et fermement adopté ? »

Or, comme il est de l'essence même du régime républicain de multiplier et d'envenimer les divisions en soulevant toutes les mauvaises passions ; que ce régime oscille perpétuellement entre l'anarchie et la terreur ; qu'ayant la mobilité des foules à sa base, il a au sommet une tempête continue ; qu'il est soumis à tous les tiraillements, à toutes les surprises, et qu'il reste à la merci des événements ; il est de toute évidence que ce n'est pas de ce régime que M. Gambetta attend tous les biens précieux dont nous venons de lire l'énumération, mais bien de la monarchie dont ils sont les fruits naturels, comme on peut le voir dans toutes les histoires, mais particulièrement dans la nôtre.

Ici, il me vient un doute. J'ai accusé Gambetta d'avoir voulu introduire la monarchie sous le couvert de la république. Le contraire ne serait-il pas vrai ? N'aurait-il pas voulu introduire la république sous le couvert de la monarchie ?

Il n'y a qu'un moyen de sortir de ce dilemme : c'est de supposer que M. Gambetta

a voulu tromper, au profit de son ambition personnelle, les républicains aussi bien que les monarchistes.

C'est un petit Thiers.

Chronique générale.

Il est singulier de voir avec quelle désinvolture les radicaux attribuent à la vertu du principe républicain les grandes choses accomplies en France depuis trois ans pour le relèvement de notre patrie.

« C'est la République qui a tout réparé, s'écriait, il y a quelques jours, un conseiller général d'Ille-et-Vilaine. C'est, en effet, sous la forme républicaine que, depuis quatre ans, nous avons pansé les plaies de la guerre, donné au travail un nouvel essor, supporté sans fléchir des charges qui paraissaient écrasantes, reconstitué la richesse du pays et refait une belle armée. »

Oui, sans doute, tous ces beaux résultats ont été obtenus sous la troisième République, mais par l'unique raison qu'elle n'a pas été gouvernée par des républicains et que le pouvoir n'a conservé de la République que l'étiquette. Nous vous abandonnons de grand cœur toute la période qui va du 4 septembre 1870 au 8 février 1874 ; mais, à partir de l'élection de cette Assemblée essentiellement anti-républicaine, qui a créé un gouvernement régulier et l'a animé de son esprit, vous n'avez plus rien à porter à l'actif de la République ; car tout ce qui a été fait de grand depuis trois ans a été conçu, voulu et exécuté par les ennemis de la République.

C'était hier mardi, 29 septembre, le jour anniversaire de la naissance de Son Altesse Royale Henri-Dieudonné de Bourbon, comte de Chambord.

MM. Ernoul et Chesnelong se sont rendus à Froshdorff pour la circonstance, porteurs des vœux et des souvenirs des fidèles.

Les journaux du gouvernement de Madrid parlent en tels termes de la France que le plus modéré et le plus habile des journaux septennalistes, le *Constitutionnel*, est lui-même obligé de protester :

« Les journaux français, dit-il, soumis à un contrôle sévère, sont tenus à une modération excessive en ce qui touche à la politique prusso-espagnole.

» L'Univers, pour s'être émancipé, fut suspendu pendant quinze jours, il y a quelques semaines. C'était un exemple, dû à l'intervention de l'ambassadeur d'Espagne, et surtout à l'influence de l'ambassadeur d'Allemagne.

» Mais si notre presse est maintenant à un diapason très-doux, il n'en est pas autant de la presse espagnole, qui se livre avec une désinvolture toute castillane à un débordement d'attaques plus ou moins injurieuses à notre égard.

» Tout ce qui pourrait nous être le plus désagréable est avidement recherché par ces feuilles, et dans le nombre des plus acharnées brille la *Iberia*, comme un épineux chardon au milieu d'une touffe d'orties.

» Ne pourrait-il y avoir réciprocité dans la mesure ? Et si nous sommes tenus de parler avec calme, ne pourrait-il pas être imposé aux Espagnols une modération égale ?

» Franchement, ce ne serait que justice, et nous ne serions pas exposés aux canards lancés par la *Iberia*, dont la dernière invention était le bruit des prétentions de don Carlos au trône de France, d'accord en cela avec les comtes de Bari et de Caserte. »

Voici, sur ce même sujet, quelques observations de la *Gazette de France* :

« Quelques journaux affirment que M. de Chaudordy « emporte des instructions précises au sujet des réclamations à exercer » auprès du gouvernement espagnol, relativement aux attaques de jour en jour plus violentes dirigées par la presse espagnole contre le gouvernement français. M. de Chaudordy devra faire valoir la suspension de l'Univers comme une mesure qui donne à notre gouvernement le droit d'exiger que M. Serrano fasse respecter, à son tour, le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres par les journaux espagnols. » En d'autres termes, après avoir montré une

déplorable faiblesse pour les hommes de Madrid, on assure aujourd'hui qu'on est résolu à garder dans l'avenir l'attitude la plus digne et la plus ferme.

» Nous désirons vivement qu'il en soit ainsi ; mais, à parler franchement, nous craignons beaucoup que les espérances qu'on voudrait faire naître ne soient encore vaines. Il est difficile désormais à M. le duc De-savant par expérience qu'il suffit de prendre auprès de lui un ton comminatoire pour le faire céder et lui arracher les mesures les plus regrettables, du moins s'il faut en croire des assertions qui n'ont pas été démenties. »

Le *Journal de Florence*, qui contient souvent des informations pleines d'intérêt, nous donne des détails très-attachants sur les premières démarches faites afin d'introduire la cause de béatification et de canonisation du Roi Louis XVI. L'initiative de ces démarches en cour de Rome appartient à Mgr l'archevêque de Paris et à Mgr l'évêque de Versailles, l'un, ce dernier, parce que le Roi Louis est né dans sa ville épiscopale, l'autre parce que sa ville a été témoin du martyre. Une commission a été nommée et son rapport est rédigé et a été placé sous les yeux de Pie IX.

Le premier et plus imposant témoignage en faveur de la canonisation de Louis XVI émane du Pape Pie VI qui, dans son allocution consistoriale du 17 juin 1793 sur la mort du roi de France, a affirmé solennellement que Louis XVI était mort martyr. Chose très-digne de remarque, cette allocution latine se trouve traduite et inscrite en français dans le *Bullarium Romanum*, et c'est la seule qui figure dans cette langue, parmi toutes les allocutions des Papes.

Dans plusieurs passages de cette allocution, Pie VI prononce le mot de martyr. S'appuyant sur la grande autorité de Benoît XIV, il s'écrie :

« Eh ! qui pourra jamais douter que ce prince (Louis XVI) n'ait été immolé en haine de la foi et par un esprit de fureur contre les dogmes catholiques ? »

Parlant des résistances que le roi avait opposées à la haine des ennemis contre la religion, le Pape dit encore :

« Tout cela ne suffit-il pas pour qu'on puisse croire et soutenir, sans témérité, que Louis fût un martyr ? »

Il faut enfin citer les derniers paragraphes de l'allocution :

« Ah ! encore une fois, France, tu demandais toi-même auparavant un roi catholique. Tu disais que les lois fondamentales de ton royaume ne permettaient pas de reconnaître un roi qui ne fût point catholique. Et voilà maintenant que tu l'as eu, roi catholique ; et c'est précisément parce qu'il était catholique que tu viens de l'assassiner ! »

» O jour de triomphe pour Louis XVI, à qui Dieu a donné et la patience dans les tribulations et la victoire au milieu de son supplice ! Nous avons la ferme confiance qu'il a heureusement échangé une couronne royale, toujours fragile, et des lys qui se seraient flétris bientôt, contre cette autre couronne impérissable que les anges ont tressée des lys immortels.

» Espérons que le sang innocent de Louis crie en quelque sorte et intercède afin que la France reconnaisse et déteste son obstination, et qu'elle se souvienne des châtiments effroyables qu'un Dieu juste, vengeur des forfaits, a souvent infligés à des peuples qui avaient commis des attentats bien moins épouvantables. »

Les châtiments effroyables que prévoyait Pie VI sont venus, et depuis la mort de Louis XVI, la France n'a pas eu un moment de paix véritablement chrétienne. La révolution avait décapité l'autorité, et la France est allée follement comme une femme ivre qui ne jouit plus de sa raison et qui n'y voit plus.

Le *Journal de Florence* dit : « Il n'y a point ici de question politique de tendance politique ; la cause de la religion, de l'autorité divine et d'un martyr est supérieure aux préoccupations vulgaires. »

» Ainsi l'accueil que Notre Saint-Père le Pape Pie IX fera à la demande des évêques est à peu près assuré par le témoignage que rendit Pie VI au roi martyr !

» Ce témoignage suffit pour que la France et le monde chrétien puissent espérer. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les conservateurs ont eu dimanche la majorité dans trois arrondissements, ceux de Cholet, de Saumur et de Segré. Ils n'ont eu la minorité que dans deux, ceux d'Angers et de Baugé.

Pour tout le département de Maine-et-Loire, le nombre des suffrages exprimés a été de 99,243. Le chiffre des abstentions a été de 45,700.

En 1871, M. Beulé, l'illustre savant que notre ville avait vu naître, arrivait en tête de la liste des onze députés avec 101,364 voix, c'est-à-dire 50,000 de plus que M. Maillé, appelé à le remplacer aujourd'hui. Le dernier de la liste obtenait 96,495 voix, 45,000 de plus que le nouveau député.

M. Maillé a gagné environ 6,000 voix sur le scrutin du 13 septembre, et M. Bruas environ 21,000; tous les électeurs de M. Berger n'ont donc pas reporté leurs voix sur le candidat conservateur.

D'autre part, les légitimistes se sont complètement abstenus, ainsi que les indifférents, malheureusement beaucoup trop nombreux.

L'immense majorité des 45,700 électeurs de Maine-et-Loire, qui n'ont pas pris part au scrutin, sont certainement des conservateurs; si 4,000 d'entre eux seulement avaient mis dans l'urne le nom de M. Bruas, il aurait remporté la victoire.

Nous ne saurions trop déplorer l'aveuglement et l'imprévoyance de ces électeurs.

Élection au Conseil Général.

M. Lecoy, qui sollicite le suffrage des électeurs du canton nord-est de Saumur en concurrence avec M. Bruas, conseiller sortant, adresse aux électeurs la lettre suivante :

« Chers concitoyens,

» Vous êtes appelés à nommer, le 4 octobre, un conseiller général.

» Sollicité par un certain nombre d'électeurs, je me porte candidat.

» Si vous me croyez digne de votre confiance, vous me trouverez toujours à mon poste lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts de vos communes, et d'examiner avec vous les questions qui s'y rattacheront.

» Mon passé me dispense peut-être de vous parler de moi. Je suis ami de l'ordre, j'aime la liberté sans ses écarts, je veux la paix avec les nations qui nous environnent, mais je veux aussi que la France reprenne le rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, et je suis convaincu qu'une république conservatrice et définitive nous garantira tous ces avantages.

» Saumur, le 28 septembre 1874.

» LECOY, avocat. »

Par décision du ministre de l'instruction publique, en date du 24 septembre, la rentrée des classes, dans tous les lycées et collèges, a été fixée au mercredi 7 octobre prochain.

L'ouverture de la saison théâtrale a eu lieu hier soir à Angers. Pour le premier début des principaux artistes d'opéra, M. Emile Mark, le nouveau directeur du Grand-Théâtre, a donné les *Mousquetaires de la Reine*.

On lit dans l'*Espérance du Peuple*, de Nantes :

Nous croyons savoir que l'autorité municipale va rétablir la taxe sur la viande, excellente mesure dont le besoin se fait depuis longtemps sentir à Nantes comme partout.

C'est une grande satisfaction donnée aux réclamations les plus légitimes et aux besoins les plus pressants.

MM. les bouchers de Nantes, qui avaient récemment abaissé d'eux-mêmes le prix excessif de la principale denrée alimentaire, ne s'élèveront pas, croyons-nous, contre cette décision conforme au désir le mieux fondé et le plus général.

On rendra à l'*Espérance du Peuple* cette justice, qu'elle n'a rien épargné, dans l'intérêt des familles peu aisées et des classes laborieuses, pour obtenir le plus promptement possible le rétablissement de cette taxe

préservatrice. Elle va mettre fin à des plaintes bien vives, qui pouvaient dégénérer tôt ou tard en regrettables conflits. La consommation et la vente y gagneront donc à la fois.

Les vendanges sont aujourd'hui terminées dans les deux cantons de Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Presque partout la récolte a dépassé d'un tiers au moins l'espoir qu'on avait conçu. Tel propriétaire qui ne s'attendait à faire que de 8 à 9 barriques de vin, en a fait jusqu'à 12 ou 13; de là, pénurie momentanée de tonneaux et de futailles. C'est donc une excellente année sous le rapport du rendement. — Quant à la qualité, elle est aussi vraiment très-bonne, mais il paraît qu'elle eût encore été bien meilleure si on ne s'était pas autant pressé; beaucoup de raisins n'étaient pas suffisamment mûrs. Du reste, c'est l'habitude dans nos contrées.

Les ardoisières d'Angers.

Les ardoisières d'Angers, que le maréchal président a récemment visitées, sont situées à quelques kilomètres de la ville. Ce sont, dit le *Petit Bulletin du soldat et du marin*, de vastes amas de chistes formés par les terrains de transition qui se relient aux roches granitiques de la Bretagne. Au sujet de l'exploitation de ces ardoisières, il y a une légende, d'après laquelle un jeune seigneur, nommé Licinius, qui s'était concilié l'affection des rois de France Clotaire et Chilpéric, par sa vaillance à la guerre et par son habileté en diplomatie, était au moment de s'unir à une belle et riche jeune fille.

Le jour de la cérémonie du mariage, lorsqu'il s'approcha du seuil de sa fiancée, il vit avec effroi un cortège de religieux chantant des hymnes funèbres... La jeune fille était-elle morte? Non, mais elle était frappée de la lèpre; elle n'existait plus pour le monde. Licinius, désespéré, se fit prêtre; quelques années plus tard, les habitants d'Angers le choisirent pour évêque. Sa charité était inépuisable et éclairée; autant qu'il le pouvait, au lieu d'aumônes, il donnait des moyens de travail. Il possédait, aux environs d'Angers, de vastes domaines; il employait les pauvres à extraire la pierre qui s'y trouvait en abondance, et, ayant remarqué que cette pierre était fissile, il eut le premier l'idée de la faire servir aux toitures. Il est encore honoré comme patron de l'industrie qu'il avait inventée, sous le nom de saint Lézin.

Les documents historiques ne font remonter qu'au douzième siècle l'exploitation des ardoisières d'Angers, et c'est seulement depuis soixante ans environ que le perfectionnement des procédés a permis de donner à cette industrie tout son développement.

L'ardoise fissile ne se rencontre jamais qu'à une grande profondeur, à 15 ou 20 mètres au-dessous du sol.

La première opération consiste à découvrir l'emplacement de la carrière, qui peut avoir jusqu'à 100 mètres carrés environ; on enlève les terres, les roches inutiles et qu'on nomme vulgairement les cosses; puis, lorsqu'on a atteint l'ardoise, le rocher solide, on y construit l'engin.

L'engin sert de base à une plate-forme mobile, sorte de pont-levis qui fait saillie, et sur laquelle s'avancent les chariots pour recevoir la pierre, à mesure qu'elle sort des profondeurs de la carrière.

Les « perreyeurs », ouvriers de la carrière, font l'abattage du rocher, en creusant le schiste en gradins successifs. On peut descendre ainsi jusqu'à la profondeur de quatre cent cinquante mètres.

La pierre est hissée en blocs de moyenne grosseur, à l'aide des engins dont nous venons de parler, dans des caisses de bois nommées « bassicots. »

Rien de plus imposant que cette opération; les énormes poulies de l'engin, mues par la vapeur, enlèvent le bassicot qui se balance, avec son lourd chargement, au-dessus de la tête des ouvriers. C'est un spectacle effrayant et qui a de la grandeur.

La plupart des ardoisières sont à ciel ouvert; mais, depuis 1842, on a inventé un nouveau mode d'exploitation: les carrières souterraines. Les mines ordinaires ne peuvent donner l'idée de ces profondes excavations. Qu'on se figure des voûtes dont la hauteur égale deux fois environ la hauteur des voûtes de Notre-Dame de Paris, un cirque immense éclairé par plusieurs centaines de becs de gaz, et tout retentissant du choc des pics, de l'explosion des mines et du

commandement des contre-maîtres crié au porte-voix...

Des balcons, accrochés au parois de la voûte et destinés à la surveillance, permettent d'embrasser l'ensemble du tableau. Tous les visiteurs trouveront la même comparaison pour peindre cette scène imposante: c'est l'enfer du Dante.

Un puits, semblable à celui d'une mine ordinaire, donne accès aux bassicots qui descendent au fond de la carrière.

Lorsque l'ardoise a été extraite des profondeurs de la terre, les blocs abrupts sont transportés dans des charrettes aux ateliers des fendeurs. A vrai dire, le mot de camp serait plus exact ici que celui d'atelier. Les fendeurs d'ardoises, les ouvriers d'*à-haut*, comme on les appelle, sont installés dans les terrains qui environnent la carrière sous des espèces de petites tentes en chaume qu'ils nomment *tue-vent*. Ces abris mobiles, fermés d'un seul côté, peuvent être tournés à volonté, suivant la direction du vent ou du soleil.

Le fendeur, placé debout, prend un bloc d'ardoise et le tient fortement fixé entre ses genoux. Puis, à l'aide d'un maillet et d'un ciseau de fer, il le divise en blocs de moindre grosseur. L'ouvrier a eu soin d'abord d'attacher autour de ses jambes d'énormes plastrons destinés à le protéger contre les écarts de son ciseau.

Les blocs extraits du bloc primitif s'appellent *repartons*. Chacun des repartons est successivement divisé en fragments de plus en plus minces jusqu'à ce qu'il atteigne le volume de l'ardoise de toiture.

Cette opération du repartonnage s'exécute avec une rapidité et une dextérité prodigieuses: le ciseau vole dans la main de l'ouvrier, et l'on conçoit alors l'utilité des guêtres de chiffons. Une fois amincie, l'ardoise est équarrie par un instrument tranchant nommé *dolbeau*.

Six carrières sont en exploitation: les Fresnais, la Papeterie, les Petits-Carreux, l'Ermitage, les Grands-Carreux et Trélazé.

Faits divers.

On sait que le nouvel élu de Maine-et-Loire, M. Maillé, est un entrepreneur de menuiserie.

Comme un de ses partisans, dans une réunion publique, le recommandait aux électeurs comme un parvenu du travail, un enfant de ses œuvres :

— Ne le dites pas si haut ! interrompit un mauvais plaisant, les démocrates ne voudront pas voter pour un homme qui doit tant aux croisées !

Ne pas gratter le Russe, même lorsqu'il n'a que dix ans.

Lisez plutôt cette histoire d'hier, très-véridique, assure-t-on.

Le collégien Statchkoff, un gamin de dix ans, ayant été renvoyé de son gymnase — lisez lycée — résolut de se venger.

Le soir, à la tombée de la nuit, il se présente chez le directeur du collège, le conseiller d'Etat Predetchinski, et lui décharge un revolver à bout portant.

La balle effleure seulement le bras du directeur, qui perd la tête et se précipite en courant vers la loge du concierge.

Notre jeune scélérat ne se tient pas pour battu: il poursuit son ancien maître et l'atteint mortellement, cette fois, en lui envoyant quatre balles dans la poitrine.

Nous trouvons dans une causerie scientifique du *Mémorial diplomatique*, intitulée *Des nombres infiniment grands*, les calculs suivants, qui sont fort curieux :

Tout le monde connaît l'anecdote de ce prince de l'Inde, qui demandait à l'inventeur du jeu des échecs quelle récompense il voulait de sa découverte. Celui-ci, dit-on, demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième et dernière case. Le prince, qui avait ri d'abord de la modestie de son protégé, fut bientôt effrayé de l'énormité de la demande. En effet, on trouve :

12,446,744,073,709,551,615

grains de blé.
— Toute la terre pourrait à peine, en 78 ans, produire cette quantité de blé.

Sait-on de combien de manières différentes on pourrait permuter les 25 lettres de l'Alphabet ? Réponse :

620,448,401,733,239,439,360,000.

D'après un calcul approximatif, tous les hommes de la terre ne pourraient pas, dans mille millions d'années, écrire toutes ces permutations, en supposant que chacun écrivit par jour quarante pages, dont chacune contiendrait quarante permutations différentes.

La distance du soleil, on le sait, est de 24,000 rayons terrestres. Supposez une locomotive parcourant 109 kilomètres à l'heure, il lui faudrait cent soixante-dix ans environ pour franchir cette distance. Un homme qui suivrait nuit et jour, avec l'énorme vitesse de 100 kilomètres à l'heure, un chemin de fer allant de la terre au soleil, n'arriverait donc pas en toute sa vie au terme de ce long voyage. Un boulet de canon chassé vers le soleil avec une vitesse d'un demi-kilomètre par seconde mettrait 3,400 jours ou environ neuf ans pour atteindre le but. La lumière enfin, qui parcourt 77,000 lieues par seconde, met 8 minutes 16 secondes à nous arriver du soleil.

L'énorme distance du soleil paraît peu considérable, si on la compare à la distance des étoiles; elle n'est alors pour ainsi dire qu'un point dans l'immensité. En effet, l'étoile la plus voisine de la terre est 200,000 fois plus éloignée que l'astre radieux. Dans l'intervalle entre la terre et une étoile quelconque, l'imagination peut donc placer 200,000 soleils, tous aussi éloignés les uns des autres que notre soleil est éloigné de nous. Une locomotive courant à grande vitesse et qui mettrait 200 ans pour arriver au premier soleil emploierait 40 millions d'années pour arriver au dernier et à l'étoile. La lumière mettrait environ 3 ans.

EXTRAIT

DE LA

Correspondance Financière.

Le marché des Obligations du chemin de fer est très-actif, et le paiement des coupons d'octobre le rendra encore plus animé. Les Obligations de la *Vendée* sont cotées 264; celles des *Charentes* valent 275 et restent fermes à ce prix. Le jour où cette ligne sera reliée à Nantes, par les chemins *Nantais*, une hausse nouvelle se produira sur ses titres. En attendant, l'épargne fera bien de se tourner vers les Obligations des *Chemins Nantais* qui, cotées 258 fr. 75, lui offrent une plus-value certaine, et un placement à 6 fr. 30 0/0, amortissement non compris.

Dernières Nouvelles.

Le monde financier a été très-effrayé de l'échec de la candidature septennaliste dans le Maine-et-Loire; on voit approcher avec crainte le triomphe du radicalisme, c'est pourquoi la Bourse a été très-mauvaise.

Dimanche, M. Thiers a reçu à Vizille la visite d'un groupe considérable de citoyens. A cette occasion, l'ancien président de la République répondant à une allocution de M. Arnaud, conseiller général, a prononcé un important discours dans lequel il a expliqué sa conduite depuis sa nomination à la présidence à Bordeaux. La conclusion de ce discours se trouve résumée dans ces paroles :

« Puisque vous ne pouvez pas faire la monarchie, faites la République et faites-la franchement et sincèrement. »

Turin, 28 septembre soir.

M. Thiers est arrivé ici ce soir.

Hambourg, 28 septembre soir.

Un grand meeting populaire qui avait été convoqué à Hadersleben par les chefs du parti danois, en vue de discuter la question du Sleswig septentrional, a été immédiatement déclaré clos par son président.

La majorité allemande qui assistait à cette réunion a constitué un nouveau meeting et a décidé d'envoyer une adresse à l'empereur pour le remercier de l'attitude énergique prise par le gouvernement contre les perturbateurs danois.

Marseille, 28 septembre.

Le *Sémaphore* annonce que M. de Chabaud-Latour se rend à Nice. On parle d'un voyage de M. Gambetta dans le Var.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par Philibert Audebrand. — Les décors du nouvel Opéra. — La nuit porte conseil, nouvelle par Jean-Jacques. — Nos gravures : Inauguration de la statue de M. le marquis Chasseloup-Laubat; — Le Yom-Kippour ou jour du grand Pardon; — Manufacture des tabacs; le tabac à priser; — Le nouveau Temple protestant de l'avenue de la Grande-Armée; — Villeneuve-sur-Yonne. — Revue littéraire. — Revue financière de la semaine. — Courses du bois de Boulogne. — Revue comique du mois, par Bertall. — Les Théâtres. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — Le clavier transpositeur de MM. Pleyel, Wolff et C^o.

Gravures : Inauguration de la statue de M. de Chasseloup-Laubat, à Marennes. — Atelier de peinture des décors du nouvel Opéra, au palais de l'Industrie. — Célébration du Yom-Kippour, ou grand Pardon des Juifs, à la synagogue de la rue Notre-Dame de Nazareth. — *Colombe*, d'après le tableau de M. Chaplin. — La Manufacture des tabacs : lavage méthodique; — Salle de ra-

page; — Presses de lavage. — Paris : le nouveau Temple protestant de l'avenue de la Grande-Armée. — La France pittoresque : Villeneuve-sur-Yonne. — Revue comique du mois, par Bertall (8 sujets). — Nouveau clavier transpositeur de MM. Pleyel, Wolff et C^o. — Echees. — Rébus.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 45 février 1873.

Le 85^e fascicule, QUO à RAR, est en vente.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, re-

vois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlé Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65 311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de *Maladie de foie, diarrhée tumeur et vomissements.*

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'*Epuisement* complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je pêche, je confesse, je visite les malades. Je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 12 kil., 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. Besson, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — — — — —
5 — 35 — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	62	80	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	895	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	482	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	89	75	»	Crédit Mobilier.	335	5	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	583	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	78	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	505	»	»	Société autrichienne, j. janv.	712	50	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	340	»	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	99	55	»	Est, jouissance nov.	535	»	»	Orléans.	296	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	222	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	915	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	292	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	432	50	»	Midi, jouissance juillet.	610	»	»	Est.	289	»	»
— 1865, 4 %.	472	50	3 50	Nord, jouissance juillet.	1087	50	2 50	Nord.	301	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	306	»	»	Orléans, jouissance octobre.	885	»	2 50	Ouest.	290	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	280	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	582	50	»	Midi.	292	50	»
Banque de France, j. juillet.	3895	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905	»	»	Deux-Charentes.	276	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	540	»	1 25	Compagnie parisienne du Gaz.	785	»	»	Vendée.	266	50	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	482	50	5	Société Immobilière, j. janv.	34	»	»	Canal de Suez.	486	25	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	253	50	2 50				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	875	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — —
9 — 01 — — — — — (s'arrête à Angers omnibus.)
1 — 33 — — — — — soir,
4 — 13 — — — — — express.
7 — 27 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte
8 — 20 — — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — — express.
12 — 38 — — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. 48.

Etudes de M^o GOULIPEAU, notaire, et TIREAU, avoué aux Sables-d'Olonne.

A VENDRE

PAR LICITATION,

Le samedi dix octobre prochain, à midi,

En l'étude de M^o GOULIPEAU, notaire aux Sables-d'Olonne.

1^o Le domaine de la Charmellerie, situé commune d'Olonne, à deux kilomètres des Sables-d'Olonne, comprenant maison de maître et pourpris, une borderie et une métairie, contenant cinquante-huit hectares quatre-vingt-dix ares soixante-trois centiares.

Mise à prix. 100,000 fr.

2^o La métairie des Plesses, située commune du Château-d'Olonne, à trois kilomètres des Sables-d'Olonne, contenant vingt-trois hectares soixante-trois ares cinquante-sept centiares.

Mise à prix. 34,000 fr.

3^o Les deux métairies de la Poitiverie, même commune, à quatre kilomètres des Sables-d'Olonne, contenant : l'une vingt hectares quarante-trois ares quatre-vingt-cinq centiares.

Mise à prix. 30,000 fr.

L'autre quinze hectares dix-huit ares quatre-vingt-dix centiares.

Mise à prix. 24,000 fr.

4^o La métairie de l'Emérière, située commune de Grosbreuil, contenant trente-sept hectares soixante-dix sept ares quatre-vingt-cinq centiares.

Mise à prix. 40,000 fr.

5^o Une vaste maison, sise aux Sables-d'Olonne, rue de l'Hôtel-de-Ville, 46.

Mise à prix. 23,000 fr.

6^o Diverses parcelles de terres, sises commune d'Olonne,

et maisons et jardins, situés aux Sables-d'Olonne.

S'adresser à M^o GOULIPEAU et à M^o TIREAU, avoué aux Sables-d'Olonne. (458)

Etude de M^o MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M^o MÉHOUS,

Le dimanche 8 novembre 1874, à midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, carrefour Dacier, n° 11,

Actuellement occupée par M^{me} veuve Gautier.

S'adresser à M^o MÉHOUS. (475)

Etude de M^o LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 63, occupée par M. Roulleau.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^o LAUMONIER, notaire. (449)

A VENDRE OU A LOUER

Pour Noël prochain, **UNE MAISON**

Rue Basse-Saint-Pierre, n° 10.

S'adresser à M. PINEAU-PRIER.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Avec écurie, remise, et un jardin d'agrément,

Située à Saint-Lambert, au pied de la Levée, près de la Mairie, à un kilomètre de la Gare.

S'adresser à M. CADIEU ou à M. ROBINEAU, son fermier, près la maison, chargé de la faire visiter, ou à M^o MÉHOUS, notaire à Saumur.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS.

Le Maire de la ville de Saumur invite les personnes qui désiraient traiter à l'amiable pour l'entreprise des services des Vidanges et du Balayage, à partir du 1^{er} janvier 1875, à se présenter au **Secrétariat de la Mairie**, pour faire la déclaration de leurs propositions, soit pour les deux services réunis, soit pour l'un des deux services. (450)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

L'HYDROCÉRASINE MAUREL

brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur.

Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissant, elle raffermi les organes, les rajeunit et empêche les fleurs blanches.

LA VULNÉRINE MAUREL

honorée d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antiputride. Elle purifie l'air et en détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorrhagies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc. Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. HERBERT, LOUIS, BRARD, pharmaciens à Angers; JACOBY, pharmacien à Baugé; LENOY, pharmacien à Cholet; GABLIN, pharmacien à Saumur; PÉAU, pharmacien à Segré. (430)

DENTS

et dentiers complets, posés sans extraction des dents restantes, ni des racines ou chicots, et sans aucune souffrance. Aussi inaltérables qu'invisibles, ces dents broient tous les aliments, comme les dents naturelles.

Guérison, nettoyage, redressement, séparation, égalisation, extraction des dents.

M. ACHILLE, Dentiste de

tous les jours, à son cabinet, à Saumur, 12, rue du Petit-Maure, 12, à Saumur. (477)

PLUS DE MERCURE!!!

Les DRAGÉES DUCOR, toniques, dépuratives, garanties sans mercure, sont infaillibles contre les maladies secrètes des deux sexes, récentes ou chroniques, écoulements les plus invétérés, rebelles à tous traitements, Maladies de vessie, incontinences ou rétentions d'urine. Trait. sans privation ni régime. Note explic. La boîte, 3 fr. L'inventeur DUCOR, ph. à Toulouse, rue Matabiau, 68, expédie franco, contre timb.-poste ou mandat, retour de courrier. (538)

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.
Un an... 6 fr. 8 f.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 » 2

ÉDITION DE LUXE

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.

Paris. Département.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois... 4 fr. 5 fr.



ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.

On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

L'HARMONIE UNIVERSELLE

DANS

L'ORDRE SOCIAL

A TOUS LES POINTS DE VUE

Par T. PRIEUR-DUPERRAY, ancien magistrat.

AU PROFIT DES PAUVRES.

En vente à Saumur chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.